

Conseil d'École (18/10/2022)

Membres présents :

Mairies :

- Monsieur BANQUET, maire d'Alzonne
- Madame CAHUZAC, adjointe Alzonne,

Ecole :

- Les enseignants : Mesdames CAZORLA, CONQUET, DERVOGNE, LANDRY, MENGIN, SANTAMARIA / Messieurs CORDOBA et PHILIPP
- Représentants de parents d'élèves :
- Messieurs, LAGOUTTE, BANQUET et RAYNIER

1. Installation du nouveau conseil d'école

• Elections des représentants des parents d'élèves (vendredi 7 octobre 2022) : seulement 5 sièges sur 8 ont été pourvus. (Taux de participation : 45.45%) 49.63% en 2021

BRAZA Kevin, LAGOUTTE Jean-François, BANQUET Charles, DUCRAY Cindy et RAYNIER Frédéric.

• Attributions :

Les représentants des parents siègent au conseil d'école.

Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.

Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Ils participent au vote si nécessaire.

2. Vote du règlement intérieur de l'école

Après lecture du règlement en amont, le règlement intérieur (qui s'appuie sur le règlement départemental) a été adopté (0 voix contre / 0 abstention / 3 voix pour)

Il sera consultable dans les mairies de RPI, sur le site internet de la mairie et sur classroom.

3. Organisation pédagogique et effectifs

Effectif total : 165 (départ de 23 CM2 et arrivée de 10 PS)

C02			C03			C04			C05		C06		C07	C08	C09
PS	MS	GS	PS	MS	GS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2
3	6	8	3	7	8	4	5	8	19	6	19	6	22	19	22
17			18			17			25		25		22	19	22

→ Répartition par niveaux :

PS	Ms	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
10	18	24	19	25	28	19	22

Equipe pédagogique :

9 enseignants, 3 ATSEM et 2 AESH sur l'école.

Monsieur NICOLAS, maître E et Madame AGUZOU, psychologue scolaire du secteur, sont les membres du RASED.

Le **R.A.S.E.D** est un dispositif de l'Education Nationale qui contribue à prévenir et à réduire les difficultés éprouvées par les élèves.

Ce réseau d'aides spécialisées est formé de 2 personnels spécifiques :

- le **maître E** apporte une aide pédagogique spécialisée.
- la **psychologue** : cherche à comprendre le fonctionnement psychique de l'enfant et peut mettre en place un suivi psychologique.

Les demandes d'aide peuvent être réalisées à tout moment de l'année scolaire. La psychologue peut être contactée directement par les parents.

Ces aides se déroulent à l'école pendant le temps scolaire et sont gratuites.

4. Sécurité et hygiène

☛ Plan Particulier de Mise en Sûreté de l'école (PPMS) :

• Le PPMS a été mis à jour en conseil des maîtres. (Contrairement à l'évacuation en cas d'incendie, le PPMS organise le confinement de tout l'établissement scolaire, jusqu'à l'arrivée des secours.)

• Un exercice d'évacuation-incendie a été organisé le 23 septembre :

« L'alarme a été déclenchée dans les 3 bâtiments pourvus d'une alarme »

L'alarme a été entendue par tous et tous les élèves sont sortis dans le calme pour se rendre au point de rassemblement identifié préalablement.

Un deuxième exercice est prévu courant décembre.

• Un exercice « attentat-intrusion » a été réalisé le vendredi 14 octobre avec la présence de la gendarmerie et du référent sécurité de la mairie.

Les élèves avaient été sensibilisés et connaissaient la date exacte de l'exercice.

L'exercice s'est déroulé dans le calme. L'enseignement à tirer est que l'installation d'une alarme anti-intrusion serait la solution la plus efficace pour que toutes les classes soient réellement averties du danger.

☛ Hygiène :

Les visites médicales des CM2 et MS ne sont pas encore programmées.

Concernant la visite obligatoire dans l'année de ses six ans, les représentants de parents d'élèves se sont renseignés.

La secrétaire du CMS de Castelnaudary leur a confirmé qu'il n'y avait pas eu de visite médicale depuis au moins deux ans, et le dépistage infirmier pour les CM2 l'année dernière n'a pas été effectué.

Il n'y aura toujours pas de visite médicale à l'école cette année, mais il y aura bien un dépistage infirmier pour les enfants de 6 ans. La date n'est pas encore connue.

(Dépistage infirmier = contrôle de la vue, des oreilles, de l'hygiène et faire parler l'enfant sur son ressenti)

Il n'y a plus de visite par les médecins en raison de la pénurie de personnel, elles sont 3 sur Carcassonne à devoir gérer tous les niveaux scolaires du secteur ouest audois, le carcassonnais, le limouxin, la Haute Vallée et le secteur de Castelnaudary.

Les parents qui souhaitent rencontrer la médecine scolaire peuvent prendre rdv auprès du CMS de Castelnaudary au 04 68 23 13 71.

5. Actions pédagogiques

Le projet d'école envoyé à l'IEN est en attente de validation. Les axes sont les suivants :

- Améliorer la réussite des élèves en s'appuyant sur les fondamentaux
- Prendre en compte les besoins particuliers des élèves en difficultés
- Préserver le climat scolaire.

▪ Langues

- Inscription au projet académique occitan pour la classe de CE2.
- Inscription au projet langues vivantes pour les classes de maternelle.
- Projet national les Incorruptibles en partenariat avec la médiathèque d'Alzonne (prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs, de la maternelle au lycée) : classe PS-MS-GS, CP-CE1, CE1-CE2, CE2.

• **Parcours citoyen :**

- Formation aux gestes de premiers secours pour les classes de CM1 et CM2, en partenariat avec les pompiers d'Alzonne
- Contact avec la Covaldem pour une intervention sur le tri sélectif et le recyclage (classes de CP, CE1 et CE2)
- Sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau avec le programme Watty (proposé par Carole Cahuzac).
- CMJ : Les prochaines élections se dérouleront le 12 mai 2023.

Madame CAHUZAC dresse un bilan des actions menées et à mener : devoir de mémoire / opération brioches / Noël ou nouvel an solidaire / projet capsule vidéo sur les discriminations.

▪ **EPS**

- Intervention de Monsieur ARNAUD en athlétisme pour les classes de CM1 et CM2.

• **Education musicale et artistique :**

- Projet départemental sur le thème des émotions.
- Spectacles arc-en-ciel
- sorties de résidence du FEP

▪ **Sciences**

- participation des classes de CM1 et CM2 au projet éducatif d'aire terrestre qui s'étend sur 2 années avec un financement de 3 300 euros de l'Office Française de la Biodiversité en partenariat avec l'EN et la mairie.

6. Bilan de la coopérative scolaire

Voici le bilan financier de la coopérative pour l'année scolaire 2020-2021

(Le cahier de comptabilité ainsi que le bilan détaillé sont consultables par les membres du Conseil d'école à l'école)

CHARGES (en euros)		
6070	Achats de produits pour cession	3 835.12
6168	Charges des activités éducatives	4 271.42
6500	Frais bancaires	15.60
628	Cotisations OCCE	389.50
5700	Charges exceptionnelles	17.70
6800	Achats de biens durables	59.99

TOTAL DES CHARGES (A)	8 589.33
------------------------------	-----------------

PRODUITS (en euros)		
707	Ventes de produits pour cession	5 746.50
741	Subventions Etat, Collectivités loc.	960.00
756	Participations volontaires des familles et des artisans et commerçants	105
755	Contribution des artisans et commerçants	840

TOTAL DES PRODUITS (B)	7 664.33
-------------------------------	-----------------

Résultat de la période (B-A) (+/-) : -925

Bilan simplifié au 31/08/2021

Solde au 01/09/2021	3 871.37 €
----------------------------	-------------------

Solde au 30/08/2021	2 946.37€
----------------------------	------------------

A noter que les 985 euros de bénéfice des photos scolaires nous ont été versés après la clôture des comptes pour l'année 2020-2021.

L'équipe enseignante remercie la municipalité d'Alzonne pour la subvention annuelle d'un montant de 960 € (qui permet le financement des spectacles de l'association AVEC).

☞ Actions de la coopérative :

- vente de sapins : elle est organisée en partenariat avec Villaverde.
- photo de classe : le vendredi 18 novembre
- loto de l'école : vendredi 17 mars

7. Questions des représentants

- *Est-il possible d'instaurer un sens unique côté maternelle, rue des écoles ?*

Monsieur le Maire n'est pas favorable à la mise en place d'un sens unique mais nous informe qu'une procédure a été engagée afin de faire un chemin piéton.

- *Difficultés d'accès et de parking rue des écoles accentué par le fait que les parents amènent leurs enfants jusqu'en classe*

Les enseignants proposent de ne laisser plus qu'une seule entrée (portail crayons) comme cela se faisait avant la crise sanitaire.

Monsieur le Maire ajoute qu'un réaménagement de la rue des écoles est prévu pour 2023-2024 et conduira à la création de nouvelles places de parking.

- *Le personnel manquant pour la barrière rue du 11 novembre sera-t-il de retour après les vacances d'automne ?*
Oui, le personnel sera de retour dès le 7 novembre.

- *Kermesse : est-il possible de la faire plus tôt ou le weekend ?*

Les enseignants répondent qu'organiser la fête de l'école plus tôt dans la journée n'est pas envisagé car il est important de laisser le temps aux parents qui travaillent de venir et profiter du moment.

Concernant les weekends, ils sont déjà chargés au mois de juin (fêtes sportives et culturelles diverses). Monsieur BANQUET, représentant de parents d'élèves, propose de convier à la fête de l'école les parents des futurs élèves de maternelle. La proposition est retenue.

- *Quelles manifestations sont prévues cette année ? Possibilité de faire une bourse aux jouets ?*

Loto, carnaval et fête de l'école sont prévus.

Une bourse aux jouets pourrait être organisée si suffisamment de parents s'investissent.

Monsieur le Maire ajoute :

- la chaudière de l'école va être changée et nécessitera de gros travaux
- La désimperméabilisation de la cour est prévue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La présidente :

Le secrétaire :